

NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 1 sur 13

EXAMEN ÉCRIT D'ARBITRE FÉDÉRAL - Session 2-2021

TRONC COMMUN

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Cette épreuve concrétise les compétences relatives aux modules TRONC COMMUN acquises au cours de votre formation d'Arbitre Fédéral.

Si vous remplissez ce questionnaire c'est que vous êtes titulaire des modules I à V des formations d'Arbitres Fédéraux, félicitations et bon travail.

La C.N.A.

L'épreuve qui suit comporte une partie Q.C.M. (50 questions) sur les modules de 2 à 5 et une partie questions basiques (10 questions) avec réponses courtes directement basées sur les modules précédents.

La partie Q.C.M. vous invite à répondre par une proposition à chacune des questions posées. Il ne peut y avoir qu'une bonne réponse aux propositions des Q.C.M. : "VRAI", "FAUX" ou l'une des réponses proposées (vous ne devez pas introduire de notions telle que : ça dépend... !).

A chacune des questions de la seconde partie, vous devez répondre par une courte phrase sans autre développement.

Pour répondre :

- Vous rendrez la liasse de feuilles support des questions après l'avoir complétée.
- Si les espaces dévolus aux réponses s'avéraient insuffisants vous utiliserez des feuilles blanches format A4, en repérant sans ambiguïté les questions auxquelles elles se rapportent.
- Ne rien écrire en dehors du cadre.
- Utiliser obligatoirement un stylo de couleur noire

Merci de penser aux correcteurs et d'écrire lisiblement
(une copie illisible ne sera pas corrigée)

Vos NOM et PRÉNOM doivent être portés sur toutes les feuilles réponse, **au recto et au verso**, les liasses devant être dissociées pour numérisation.

N'ÉCRIVEZ PAS DANS LES 4 CM SUPÉRIEURS DE VOS FEUILLES PERSONNELLES D'AUTRES ÉLÉMENTS QUE VOS NOM, PRÉNOM.

Les épreuves devant être complètement "anonymes", il ne pourra être toléré de signes distinctifs apposés par le candidat arbitre sur aucune des feuilles.

Le temps alloué pour l'épreuve est de deux heures (2h)

IMPORTANT

La partie "QCM" comporte :

- 20 questions sur le module 2
- 5 questions sur le module 3
- 5 question sur le module 4
- 20 questions sur le module 5.

Soit 50 questions valant chacune 1 point,

La partie "Questions Ouvertes" comporte 10 questions notées chacune sur 5 points
soit un total général de 100 points.

Pour être admis, le candidat devra obtenir un minimum de 70 points, correspondant à 14/20



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 2 sur 13

Module II

1 - Pour pouvoir entrer en formation un arbitre doit :

- Avoir une licence compétiteur
- Avoir au moins 24 mois consécutifs de licence
- Avoir moins de 65 ans

2- Pour pouvoir organiser une compétition sélective ou qualificative aux championnats de France, un club doit au moins avoir :

- Un arbitre jeune ayant prêté serment
- Un arbitre jeune et un arbitre adulte ayant prêté serment
- Un arbitre adulte en retrait

3- Pour rester actif un arbitre doit, entre autres :

- Effectuer 1 arbitrage dans l'année sportive précédente
- Avoir suivi une formation continue dans les 14 mois suivant la dernière formation
- Avoir une licence compétiteur

4- Quel équipement ne fait pas partie d'un équipement type de l'arbitre lors d'une compétition ?

- Un chronomètre
- Cartons jaune et rouge
- Un peson pour mesurer la puissance des arcs à poulies

5- Un mandat (invitation) doit comporter entre autres choses :

- Le nom de l'arbitre responsable
- L'heure de l'entraînement
- L'heure de proclamation des résultats



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 3 sur 13

6- Lorsqu'il se réunit un jury d'appel doit être composé de :

- 5 membres
- 4 membres
- 3 membres

7- Laquelle de ces affirmations est correcte :

- La catégorie Minime concerne les 13, 14, 15 ans
- La catégorie Cadet concerne les 14, 15, 16 ans
- La catégorie junior concerne les 18, 19, 20 ans

8- Lors d'un championnat régional en salle, le jury d'appel est nommé par :

- L'arbitre responsable de la compétition
- Le président du Comité Régional
- Le président du club où a lieu la compétition

9- Lorsqu'un archer participe à plusieurs départs lors d'un même concours :

- Tous ses scores seront pris en compte pour le classement du concours et le classement national
- Seul son premier score sera pris en compte pour le classement du concours et tous ses scores seront pris en compte pour le classement national
- Tous ses scores seront pris en compte pour le classement du concours et seul son premier score sera pris en compte pour le classement national

10- Un cadet en dernière année de sa catégorie d'âge qui désire se surclasser en junior ponctuellement lors d'une compétition dominicale en extérieur :

- Peut le faire sans aucune formalité
- Peut le faire avec un certificat médical de simple surclassement établi par un médecin agréé FFTA
- Peut le faire avec un certificat médical de simple surclassement établi par le médecin de son choix



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 4 sur 13

11- Qui est habilité à signer les qualifications et à récolter les demandes de distinctions internationales ?

- Tous les arbitres de la compétition
- Uniquement l'arbitre responsable de la compétition**
- L'organisateur de la compétition

12- A qui, l'arbitre responsable d'une compétition doit-il envoyer le rapport d'arbitrage ?

- Au PCRA**
- A la CNA
- A la FFTA

13- Lors d'un transfert d'un licencié vers un autre club après le 30 novembre, l'archer peut :

- tirer en individuel pour son nouveau club**
- tirer en individuel et en équipe pour son nouveau club
- tirer en individuel pour son ancien club

14- Quel est le nom des écussons pour le tir Nature :

- Marcassins et Écureuils
- Marcassins et Sangliers**
- Brocard et Lynx

15- Un arbitre fédéral peut être responsable de :

- Un Championnat d'Europe
- Un Championnat de France
- Un Championnat régional**



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 5 sur 13

16- Un poussin de 9 ans tire en compétition en salle :

- Sur un blason de 60 cm à 15 m de distance et à 1 m du sol
- Sur un blason de 80 cm à 15 m de distance et à 1,10 m du sol
- Sur un blason de 80 cm à 18 m de distance et à 1,10 m du sol

17- En cas de mention « certificat médical NON » sur la licence :

- L'archer peut participer à des compétitions avec sa simple licence
- L'archer peut participer à des compétitions en présentant un certificat médical valide pour la saison en cours
- Ne peut pas participer à des concours salle.

18- Un archer participe à une même compétition avec deux arcs différents, un classique et un Arc à poulies :

- Sur un même départ, l'archer peut utiliser ses deux arcs (une volée en classique, une volée en arc à poulies)
- Sur un même départ, l'archer peut utiliser ses deux arcs (une série avec un arc, la seconde série avec le deuxième arc)
- Sur un départ, l'archer utilise un arc et sur un autre départ, il utilise l'autre arc

19- Un Sénior 3, surclassé ponctuellement en Sénior 2, participe à une compétition en TAE à 70m :

- Son score à 70 m n'est pas pris en compte
- Son score à 70 m est pris en compte uniquement en Sénior 2
- Son score à 70 m est pris en compte en Sénior 2 pour la compétition et en Sénior 3 pour le classement national

20- Pour sa première licence, un futur licencié doit consulter :

- Un médecin agréé par la FFTA
- Tout docteur en médecine
- Un médecin du sport



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 6 sur 13

Module III

1 - Concernant les obligations en termes de suivi médical des arbitres :

- Un certificat d'aptitude ophtalmologique est obligatoire
- Un certificat médical d'aptitude mentionnant l'aptitude aux disciplines de parcours est obligatoire pour arbitrer en tir campagne, nature ou 3D
- Seul un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive est nécessaire pour arbitrer en tir campagne, nature ou 3D

2 - Pour les poussins, la délivrance d'une licence est conditionnée à la présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du tir à l'arc :

- Délivrée par n'importe quel médecin
- Délivrée par un médecin reconnu par la FFTA (médecin du comité Régional)
- N'est pas nécessaire compte tenu du jeune âge, il n'y a pas de risque à pratiquer un sport comme le tir à l'arc

3 - Parmi les choix suivants, quel est le sur classement qui n'est pas autorisé :

- De S2 vers S1
- De junior vers S1
- De minime vers junior

4 - Concernant la lutte contre le dopage :

- Aucun médicament n'est considéré comme dopant dans la pratique du tir à l'arc
- Les contrôles peuvent concerner la recherche de produits dopants uniquement (médicaments)
- Les contrôles peuvent concerner la recherche de produits dopants et d'alcool

5 - La vente de bière à la buvette d'une compétition :

- Est interdite
- Est autorisée sauf pour les mineurs
- Est autorisée mais ne peut pas être réalisée envers les archers en compétition



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 7 sur 13

Module IV

1 - Pour les archers en situation de handicap la carte de classification est :

- Obligatoire
- Obligatoire uniquement pour les archers en fauteuil
- Vivement recommandée, mais l'archer peut choisir de ne pas se faire classer.**

2 - Pour un handicap locomoteur, la carte de classification est délivrée :

- Par un classificateur reconnu par la Fédération Française Handisport (FFH)**
- Par le médecin fédéral de la FFTA
- Par un kinésithérapeute ayant suivi un cursus spécifique de formation

3 - Un archer S1 en situation de handicap n'ayant pas la capacité de tirer un TAE arc classique à 70m et souhaitant réaliser sa compétition à 50m :

- Cette situation est possible et compte tenu de son handicap il sera classé normalement sur Résult'Arc au classement national S1 arc classique
- Cette situation est possible mais il ne pourra pas être classé sur Résult'arc**
- Cette situation n'est pas possible

4 - En tir sur cible par équipe, un archer en situation de handicap et disposant d'une carte de classification :

- Peut rester sur la ligne de tir durant le match**
- Doit comme tout archer respecter les règles et revenir derrière la ligne des 1m
- Ne peut pas participer au tir par équipe

5 - Un archer en situation de handicap est autorisé à bénéficier :

- D'un assistant pour lui mettre les flèches sur l'arc quel que soit son handicap
- D'un assistant pour monter aux cibles à sa place**
- Il n'est pas autorisé d'avoir d'un assistant



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

Page 8 sur 13

N° d'anonymat

:

Module V

1 - En Tir en Salle, un archer peut sans risque, poser sa feuille de marque :

- contre le pied de la cible.
- à au moins 2 mètres devant la cible.
- sur le chevalet à côté de son blason.

2 - En Tir en Salle, une porte de sécurité se trouve près de la ligne des cibles :

- vous devez vous assurer qu'elle est bien fermée et qu'elle ne peut pas être ouverte depuis l'extérieur de la salle.
- vous devez demander à ce qu'elle soit fermée à clé ou condamnée d'une manière quelconque.
- vous la laissez ouverte, car cela permet d'aérer la salle et de voir plus facilement si quelqu'un cherche à entrer.

3 - En Tir en campagne, le terrain d'entraînement :

- peut être ouvert avant la compétition en laissant les archers gérer le tir seuls.
- doit être ouvert avant la compétition sous la surveillance d'un arbitre.
- doit être ouvert pendant toute la compétition sous la responsabilité de l'organisateur.

4 - Lors d'un Run Archery court, qui se déroule sur une piste de 400m. Si le stand de tir se situe sur la pelouse centrale, près d'une des lignes droites :

- il est nécessaire d'installer des filets ou tout autre moyen efficace pour arrêter les flèches qui manqueraient les cibles.
- Comme il y a au moins 40m derrière la ligne des cibles et que celles-ci sont basses, il n'est pas nécessaire d'installer un dispositif d'arrêt des flèches derrière les cibles.
- il n'est pas nécessaire d'installer de système d'arrêt des flèches derrière les cibles, car personne ne court pendant la phase de tir.

5 - Lors d'une épreuve de qualification en Tir à l'Arc Extérieur (TAE), pour chaque cible :

- Une seule feuille de marque est nécessaire.
- Deux feuilles de marque électroniques peuvent être utilisées.
- Deux feuilles de marque, une papier et une électronique peuvent être utilisées.



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 9 sur 13

6 - Sur une feuille de marque en TAE, afin de gérer les égalités, doivent apparaître les nombres :

- de 10 et de 9
- total de 10 (10 + X) et de X
- de 10 (sans inclure les X) et de X

7 - Sur une feuille de marque en Tir en Campagne, afin de gérer les égalités, doivent apparaître les nombres :

- de 5 et de 6
- de 10 et de 11
- de 9 et de 10

8 - De combien de temps dispose une équipe mixte pour tirer une volée en TAE, dans un match en tir simultané ? :

- 160 secondes
- 120 secondes
- 80 secondes

9 - De combien de temps dispose une équipe pour tirer une volée en TAE, dans un match en tir alterné ? :

- 240 secondes
- 120 secondes
- 80 secondes

10 - De combien de temps dispose un archer pour tirer une flèche en TAE, dans un match individuel en tir alterné ? :

- 60 secondes
- 40 secondes
- 20 secondes



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

Page 10 sur 13

N° d'anonymat

:

11 - De combien de temps dispose un archer pour tirer une flèche en Tir Beursault ? :

- 40 secondes
- 60 secondes
- 80 secondes

12 - De combien de temps dispose un archer Senior 1 Arc Droit pour tirer une flèche en Tir Nature ? :

- 45 secondes
- 40 secondes
- 30 secondes

13 - De combien de temps dispose un archer pour tirer une volée en Tir en Campagne ? :

- 4 mn
- 3 mn
- 2 mn

14 - À quel moment un arbitre doit-il déclencher le chronomètre dans une compétition individuelle de Tir 3D ? :

- quand l'archer quitte le pas d'attente.
- quand l'archer arrive à son pas de tir.
- quand l'archer sort sa flèche du carquois.

15 - Combien de flèches un archer tire-t-il par volée pendant un match individuel en tir simultané en TAE ? :

- 6
- 3
- 1



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

Page 11 sur 13

N° d'anonymat

:

16 - Lors d'une compétition sélective de Tir en Salle, le classement de la compétition est établi après le tir de :

- 120 flèches
- 72 flèches
- 60 flèches

17 - Combien de flèches un archer tire-t-il par volée en Tir Beursault ? :

- 1
- 2
- 3

18 - Quelle est la valeur de score la plus élevée que peut atteindre une flèche en Tir en Campagne ? :

- 11
- 10
- 6

19 - Quelle est la valeur maximale d'une volée en Tir Nature ?

- 35 points
- 22 points
- 18 points

20 - Quelle est la valeur de score la plus élevée que peut atteindre une flèche en Tir 3D ? :

- 11
- 10
- 6



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

N° d'anonymat

:

Page 12 sur 13

Questions ouvertes

- 1 - En cas de danger sur un concours en extérieur comment un arbitre l'annonce à tous les archers ?**

En émettant au moins 5 coups de sifflet

- 2 - A quelle condition un poussin de 8 ans peut-il tirer avec un arc de 20 livres ?**

Un poussin, tirant une puissance marquée sur les branches, supérieure à 18 livres, doit obligatoirement être en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition délivré par un médecin agréé par la FFTA. Ce certificat devra mentionner la puissance marquée des branches utilisées lors de l'examen médical. La puissance devra être contrôlée par l'arbitre qui n'autorisera pas le poussin à concourir si cette puissance marquée est supérieure à celle inscrite sur le certificat médical.

- 3 - Quel serait le statut d'un arbitre qui ne suivrait pas de formation continue pendant plus de 14 mois ? Comment peut-il corriger cela ?**

Il devient alors inactif, et il retrouvera son statut après avoir suivi une formation

- 4 - Quel est le nombre de points maximum que l'on peut avoir lors d'une volée en tir en campagne ?**

Le nombre de points maximum est 3 x 6 soit 18 points.

- 5 - Quelle est la particularité des flèches en tir Nature ?**

Le repérage des flèches est obligatoire. Il se fait à l'aide d'anneaux de couleur visible, de 1cm environ, espacés de 1cm approximativement : 1ère flèche : 1 anneau - 2ème flèche : 2 anneaux. La couleur des anneaux doit être identique pour les flèches du même archer.

Le premier anneau doit être à une distance de 2cm de l'empennage.

- 6 - De quelles couleurs doit être le panneau qui remplace les feux en cas de défaillance ?**

Il doit avoir une face verte et une face jaune

- 7 - Un archer doit remplacer au pied levé un autre archer de son club au sein de l'équipe du club, seulement il n'a pas le temps de trouver le même pantalon que les autres. Peut-il participer à cette compétition par équipes ? et si oui comment ?**

Oui il peut devra porter un pantalon blanc



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat

:

Page 13 sur 13

N° d'anonymat

:

8 - Entre un décret et le livre des règlements, quel texte prévaut sur l'autre ?

Les interprétations et les décrets prévalent sur le livre des règlements

9 - Un club qui a un arbitre jeune ayant prêté serment, peut-il organiser une compétition sélective ?

Oui sans problème

10 - Un arbitre fédéral, en dehors de son option, peut-il participer à l'arbitrage d'une compétition ? et si oui dans quelles limites ?

Un arbitre fédéral peut participer à l'arbitrage de toutes les compétitions inscrites au calendrier officiel de la FFTA en dehors de son option jusqu'au championnat départemental en se limitant aux tâches suivantes :

- jugement des cordons
- fonction de DOS
- chronométrage

